

Credit Suisse Group AG: les actionnaires approuvent une deuxième distribution dans le cadre du dividende 2019

Zurich, 27 novembre 2020 – **Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de Credit Suisse Group AG d'aujourd'hui, les actionnaires ont approuvé la proposition du Conseil d'administration de procéder à une deuxième distribution de dividende à hauteur de 0.1388 franc brut par action nominative. Cette approbation permettra de distribuer intégralement le dividende de 0.2776 franc brut par action nominative initialement proposé pour l'exercice 2019.**

À une majorité de 99,36% des voix représentées, les actionnaires ont approuvé aujourd'hui une deuxième distribution en espèces de 0.1388 franc brut par action nominative dans le cadre du dividende 2019. Avec cette seconde distribution, le dividende versé pour l'exercice 2019 atteint 0.2776 franc brut par action, comme initialement proposé aux actionnaires. La distribution proviendra pour moitié de réserves en bénéficeⁱ et pour moitié de réserves d'apports en capitalⁱⁱ. Le paiement de la distribution en espèces aura lieu à partir du 7 décembre 2020.

En avril de cette année, lors de l'Assemblée générale ordinaire, les actionnaires avaient approuvé la première distribution de dividende de 0.1388 franc brut par action nominative pour le dividende 2019. Une distribution en deux étapes avait été proposée aux actionnaires à la suite d'une demande de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19 et par les défis économiques qui en avaient résulté.

Urs Rohner, président du Conseil d'administration du Credit Suisse Group, a déclaré: «Au vu du succès de notre stratégie, de notre forte capitalisation et de l'efficacité de la réponse apportée à la crise, et conformément à notre intention d'augmenter le dividende d'au moins 5% par an, nous avons proposé d'approuver la distribution de la seconde tranche du dividende 2019 et d'autoriser la distribution intégrale du dividende pour l'exercice 2019. Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier nos actionnaires de leur approbation à notre proposition. Nous apprécions grandement votre confiance et votre soutien.»

Résultat du vote

Le résultat détaillé du vote ainsi que l'allocution d'Urs Rohner, président du Conseil d'administration, sont disponibles en ligne sur: www.credit-suisse.com/egm

Contacts

Investor Relations, Kinner Lakhani, Credit Suisse AG, tél. +41 44 333 71 49, investor.relations@credit-suisse.com

Media Relations, Sebastian Kistner, Credit Suisse AG, tél. +41 844 33 88 44, media.relations@credit-suisse.com

ⁱ Versement net de l'impôt anticipé suisse de 35%

ⁱⁱ Versement exonéré de l'impôt anticipé suisse et non soumis à l'impôt sur le revenu pour les particuliers résidant en Suisse

Credit Suisse

Le Credit Suisse est l'un des tout premiers fournisseurs de services financiers du monde. La stratégie du Credit Suisse repose sur ses atouts de base: sa position de gestionnaire de fortune de premier plan, ses services spécialisés d'investment banking et sa forte présence en Suisse, son marché domestique. Nous nous efforçons de suivre une approche équilibrée de la gestion de fortune, visant à capitaliser tant sur la large base de richesse au sein des marchés matures que sur la forte croissance de la richesse en Asie-Pacifique et dans d'autres marchés émergents, tout en servant également des marchés développés clés, en particulier la Suisse. Le Credit Suisse emploie quelque 48 800 collaborateurs. Les actions nominatives de Credit Suisse Group AG (CSGN) sont cotées en Suisse ainsi qu'à New York sous la forme d'American Depositary Shares (CS). Pour plus d'informations sur le Credit Suisse, rendez-vous à l'adresse www.credit-suisse.com.

Informations importantes

Nous pourrions ne pas obtenir tous les avantages attendus de nos initiatives stratégiques. Des facteurs échappant à notre contrôle, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions du marché et de l'économie (y compris les défis et incertitudes macro-économiques et autres, résultant par exemple de la pandémie de COVID-19), des changements dans les lois, les règles ou les réglementations, ou d'autres défis mentionnés dans nos rapports publics, pourraient restreindre notre capacité à obtenir une partie ou la totalité des avantages attendus de ces initiatives.

Les informations auxquelles il est fait référence dans ce document, que ce soit via des liens sur Internet ou d'une autre manière, ne sont pas intégrées dans ce document.

La version anglaise du présent document fait foi.

Déclaration de mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent document contient des informations prospectives. En outre, nous-mêmes et des tiers en notre nom pourrions faire ultérieurement des déclarations prospectives. De telles déclarations pourraient notamment inclure, sans limitation, des informations quant aux points suivants:

- nos projets, objectifs ou buts;
- notre performance économique future ou nos perspectives;
- l'incidence potentielle de certains événements sur notre performance future; et
- les hypothèses sous-jacentes à ces informations.

Des termes tels que «estimer», «anticiper», «s'attendre à», «avoir l'intention de», «prévoir» ou d'autres termes analogues indiquent le caractère prospectif de certaines informations; toutefois, il existe d'autres moyens de mettre en évidence ce caractère. Nous ne prévoyons pas de mettre à jour lesdites informations prospectives.

Les informations prospectives recèlent, de par leur nature, des incertitudes et des risques généraux ou particuliers; en outre, les prédictions, prévisions, projections ou autres types de formulations contenues, explicitement ou implicitement, dans des informations prospectives peuvent ne pas se réaliser. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants pourraient conduire à des résultats s'écartant en substance des projets, objectifs, buts, attentes, estimations et intentions formulés dans le cadre de telles informations. Ces facteurs incluent:

- l'aptitude à maintenir une liquidité suffisante et à accéder aux marchés des capitaux;
- la volatilité du marché et les fluctuations de taux d'intérêt et évolutions affectant les niveaux des taux d'intérêt, y compris la persistance d'un environnement de taux d'intérêt faibles ou négatifs;
- la conjoncture économique mondiale en général et celle, en particulier, des pays dans lesquels nous menons nos activités, notamment le risque d'un impact négatif du COVID-19 sur l'économie et les marchés financiers mondiaux ainsi que le risque d'une reprise lente ou d'une baisse de l'économie des pays de l'UE, des États-Unis ou d'autres pays développés ou sur les marchés émergents en 2020 et au-delà;
- l'émergence d'urgences sanitaires, de maladies infectieuses ou de pandémies de large ampleur, telles que le COVID-19, et les mesures qui peuvent être prises par les autorités gouvernementales pour contenir la propagation ou contrer son impact sur nos affaires;
- les risques potentiels et les incertitudes en rapport avec la gravité de l'impact et la durée de la pandémie de COVID-19, y compris les potentielles répercussions négatives importantes sur nos activités, notre santé financière et les résultats de nos activités;
- l'impact direct et indirect de la détérioration ou d'une reprise lente des marchés immobiliers résidentiels et commerciaux;
- des décisions défavorables en termes de rating de la part d'agences de notation concernant notre établissement, des émetteurs souverains, des produits structurés de crédit ou d'autres engagements dans des crédits;
- la capacité à réaliser nos objectifs stratégiques, notamment ceux liés à nos buts, ambitions et objectifs financiers;
- la capacité de nos contreparties à honorer leurs engagements envers nous et l'adéquation de nos provisions pour pertes sur crédit;
- les effets de politiques budgétaires, fiscales, monétaires, commerciales ou en matière de taux de change et de leur modification, ainsi que ceux des fluctuations de change;
- les événements politiques, sociaux et environnementaux, y compris les guerres, les troubles civils, les activités terroristes et le changement climatique;
- la capacité à répondre adéquatement aux préoccupations sociales, environnementales et liées à la durabilité qui peuvent résulter de nos activités;
- les effets du retrait du Royaume-Uni de l'UE, notamment les incertitudes qui y sont liées;
- le risque de contrôle des changes, d'expropriation, de nationalisation ou de confiscation d'actifs dans les pays dans lesquels nous menons nos activités;
- des facteurs opérationnels tels que la défaillance de systèmes, l'erreur humaine ou l'incapacité de mettre en œuvre correctement des procédures;

- les risques que représenteraient des cyberattaques, des violations de la sécurité de l'information ou de la sécurité, ou des dysfonctionnements technologiques pour nos activités et opérations;
- le règlement en notre défaveur de litiges, de procédures réglementaires et d'autres événements analogues;
- les actions entreprises par des organismes de régulation à l'égard de nos activités et pratiques professionnelles ainsi que les changements qui peuvent en résulter dans notre organisation, nos pratiques et nos Instructions dans les pays où nous effectuons nos opérations;
- les effets dus aux changements de législation, de règlements, de normes ou de pratiques comptables ou fiscales, de politiques ou de pratiques dans les pays où nous effectuons nos opérations;
- la suppression attendue du LIBOR et d'autres cours interbancaires offerts ainsi que la transition vers d'autres taux de référence;
- les effets potentiels de changements dans la structure de notre entité juridique;
- la concurrence ou une modification de notre position concurrentielle dans les zones géographiques ou les domaines d'activité dans lesquels nous menons nos activités;
- la possibilité de recruter et de retenir du personnel qualifié;
- la capacité de préserver notre réputation et de promouvoir notre marque;
- l'aptitude à augmenter notre part de marché et à maîtriser nos dépenses;
- les mutations technologiques générées par nous-mêmes, nos contreparties ou nos concurrents;
- le développement opportun de nos produits et services et leur acceptation par les utilisateurs, ainsi que la valeur globale que ceux-ci reconnaissent à ces produits et services;
- les acquisitions, y compris l'aptitude à réussir l'intégration des entités acquises, et les cessions, y compris l'aptitude à vendre des actifs secondaires; et
- d'autres événements imprévus ou inattendus ainsi que notre capacité à gérer ces événements et les risques qu'ils comportent.

Nous vous mettons en garde contre le fait que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de toute évaluation d'informations prospectives, nous vous conseillons d'examiner avec attention non seulement les facteurs précités et les autres incertitudes ou événements, mais également les informations présentées dans notre rapport annuel 2019 (en anglais) au point *I – Information on the company* sous «Risk factors», ainsi que dans notre rapport trimestriel 1T20 au point *I – Credit Suisse* sous «Risk factor».

Clause de non-responsabilité

Ce document a été conçu par le Credit Suisse. Les opinions exprimées sont celles du Credit Suisse au moment de la rédaction. Toute modification demeure réservée. Il a été préparé exclusivement à des fins d'information et est réservé au seul usage de son destinataire. Il ne s'agit ni d'une offre ni d'une invitation à acheter ou à vendre des titres de la part ou à la demande du Credit Suisse. Toute référence à la performance passée n'est pas une garantie de performance future. Les informations et analyses figurant dans le présent document sont issues de sources considérées comme fiables. Toutefois, le Credit Suisse ne garantit pas leur exactitude ou leur exhaustivité, et ne saurait être tenu pour responsable d'éventuelles pertes pouvant résulter de leur utilisation.

Copyright © 2020 CREDIT SUISSE GROUP AG et/ou sociétés liées. Tous droits réservés.